



Nicolas Hulot lance un appel politique à Frédéric Cuvillier sur la pêche profonde

Paris, le 16 avril 2013

Lors de la conférence sur la gouvernance de la haute mer organisée par le CESE (Conseil économique, social et environnemental) le 11 avril à Paris, Nicolas Hulot, récemment désigné par François Hollande "envoyé spécial pour la protection de la planète", a pris la parole pour lancer un appel politique fort. Devant la ministre de l'écologie Delphine Batho, **Nicolas Hulot a enjoint la France à "passer aux actes" et a spécifiquement interpellé le ministre délégué à la pêche Frédéric Cuvillier pour le presser de mettre fin au "non sens écologique et économique" qu'est la pêche en eaux profondes, caractéristique de ce qu'il nomme « la civilisation du gâchis »**. En effet, l'activité de pêche profonde en France génère une empreinte écologique disproportionnée à sa taille : moins de dix navires, déficitaires malgré des aides publiques importantes, sont concernés. **Nicolas Hulot a formulé le « vœu » que la France, et notamment Frédéric Cuvillier, rejoignent la proposition de la Commission européenne sur la pêche profonde**. Son allocution a été interrompue par une salve d'applaudissements. Le Ministre délégué, qui devait intervenir le soir au CESE, a annulé sa venue.

Pour voir la vidéo : <http://www.bloomassociation.org/fr/nicolas-hulot-et-la-peche-profonde>

La Commission européenne a en effet proposé en juillet dernier une refonte totale du régime réglementaire encadrant la pêche en eaux profondes et l'interdiction, deux ans après adoption du texte, des méthodes de pêche les plus destructrices pour l'environnement profond : la pêche au chalut de fond et les filets maillants de fond. **L'appel de M. Hulot s'inscrit dans la logique dominante du Parlement européen puisque les membres de la Commission Environnement ont soutenu à une majorité écrasante (58 votes contre 1) la proposition de la Commission européenne sur la pêche profonde le 20 mars dernier**. La France, quant à elle, bataille fermement contre cette proposition de règlement.

Nicolas Hulot a rappelé que la France était très écoutée dans le domaine maritime mais qu'elle pouvait l'être plus encore si elle donnait l'exemple. En juin 2012, le Président Hollande nouvellement élu annonçait la même ambition au Sommet de la Terre de Rio+20 en déclarant que la France devait être **« l'une des nations qui montrent l'exemple »**. Trois mois plus tard, lors du discours prononcé au CESE dans le cadre de la conférence environnementale, **François Hollande allait encore plus loin en dévoilant l'objectif de « faire de la France la Nation de l'excellence environnementale »**.

En matière de pêche, **quel comportement de la France depuis ces discours prometteurs ?**

- Le 6 février 2013, **les députés socialistes français du Parlement européen ont voté contre toutes les délégations socialistes européennes, mais comme l'UMP, sur la réforme de la Politique Commune de la Pêche**.
- **La France déploie actuellement à Bruxelles tout son génie diplomatique pour tenter de couler le règlement européen sur la pêche profonde**, bien que celui-ci bénéficie principalement à six navires d'Intermarché, largement subventionnés par l'Etat et les Français.

« La France est puissante d'un point de vue diplomatique. C'est donc désolant et désastreux de penser que tout le génie français de notre service public est mis au service des intérêts d'Intermarché » commente Claire Nouvian, fondatrice de BLOOM. **« Nous sommes en train de durablement abîmer notre image et notre crédibilité sur la scène internationale. »**

Depuis près de dix ans, les chercheurs appellent la sphère politique à agir fortement pour préserver les environnements marins profonds, c'est pourquoi la Commission européenne a proposé un texte courageux qui offre les moyens concrets de préserver ces espaces et organismes vulnérables.

« Si la France poursuit son entreprise politique perverse, elle portera la responsabilité d'avoir tué une proposition de règlement historique pour les océans, permettant une redéfinition du



rapport de l'homme aux ressources marines sauvages et la mise en place d'une pêche réellement « durable » pour l'environnement comme pour les finances publiques. Cette attitude est-elle ce que le Président de la République qualifie « d'excellente environnementale ? » questionne Claire Nouvian.

Pour revoir **la vidéo du Ministre Cuvillier**, lors d'une audition à l'Assemblée nationale (en gardant à l'esprit que 78% des navires de pêche en France font moins de 12 mètres) :

<http://www.youtube.com/watch?v=PLzq1WUqj5Y>

Pour voir la **conférence TEDx de Claire Nouvian** au sujet de la pêche profonde :

<http://www.youtube.com/watch?v=c8FSVWlqiLg>

Pour lire la **lettre adressée par 217 ONG le 9 avril 2013 au ministre délégué à la pêche** et lui rappelant les obligations légales de reconstitution des stocks de poissons :

http://assets.ocean2012.eu/content_files/files/351/original/MSY_Letter_FR.pdf

Pour connaître le **bilan de la flotte profonde d'Intermarché** :

http://www.bloomassociation.org/download/2013_28%20mars_CP_Spi_Ouest_France_Intermarche.pdf

Pour en savoir plus sur la pêche profonde :

http://www.bloomassociation.org/fr/peche_profonde

CHIFFRES-CLEF DE LA PECHE PROFONDE

- 98,5% des captures d'espèces profondes sont réalisées par neuf navires, soit 0,1% de la flotte française.¹
- Aucun de ces navires ne réalise l'intégralité de ses captures en eaux profondes. Celles-ci représentent entre 25 et 40 % des captures de chaque navire.
- La Scapêche (Intermarché) représente jusqu'à 85% du total des captures d'espèces profondes. Euronor 9%, Dhellemmes 4,5%.
- Les emplois directs de l'activité pêche profonde en France sont compris entre 44 et 112 marins (équivalent temps plein), soit 0,2 à 0,5% des marins français.
- De 2004 à 2011, la Scapêche (flotte Intermarché) a bénéficié de quatre types de subventions pour un montant total de 9,34 M € et d'une subvention au gasoil de 2,8 M €, remboursée en 2011.
- En dépit de près de 10 millions d'euros de subventions perçues entre 2002 et 2011 et 20 millions d'euros injectés par le groupe Intermarché, la Scapêche a accumulé plus de 19 millions d'euros de pertes courantes.²

Contacts média

Patricia Roy : patricia@communicationsinc.co.uk

Claire Nouvian : clairenouvian@bloomassociation.org

A propos de BLOOM www.bloomassociation.org

BLOOM est une association à but non lucratif fondée en 2005 qui œuvre pour la conservation marine et la défense de la pêche durable à travers une démarche de sensibilisation et de médiation scientifique des problématiques environnementales, la production d'études indépendantes, ainsi que par la participation à des consultations publiques et des processus institutionnels. Ses actions s'adressent au grand public ainsi qu'aux décideurs politiques et acteurs économiques.

BLOOM est membre de la coalition « **Deep Sea Conservation Coalition** » qui regroupe plus de 70 ONG œuvrant pour la protection des océans profonds : <http://www.savethehighseas.org>

¹ 7305 navires de pêche au total. Chiffres clef du secteur de la pêche 2012 - http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Chiffres_cle_peche.pdf

² Source : comptes Scapêche certifiés par KPMG (sauf erreurs ou omissions involontaires de notre part). Le résultat courant est le résultat d'exploitation auquel on ajoute les produits financiers et auquel on soustrait les pertes financières.